

4 Économie

Formation des responsables d'audit

Pour un service de qualité dans les entreprises publiques et privées

J.M.M
Libreville-Gabon.-

UNE formation certifiante d'auditeurs IRCA tierce partie, a débuté lundi dans les locaux de l'agence Corus, à Angondjé, à l'intention des cadres des entreprises locales. Il s'agit pour les participants et futurs auditeurs, une dizaine au total, venus essentiellement des entreprises basées à Libreville et Port-Gentil, d'acquérir les outils, les méthodes et les principes pour évaluer de manière efficace un système de management de la qualité, fondé sur le référentiel ISO 9001. Organisée par le cabinet Sigma business consulting partners, mondialement reconnu comme étant un cabinet de formation d'excellence, en partenariat



Photo : J.M.M
Léon Tiéfoue, consultant-formateur à l'IRCA.

avec SGS certification Côte-d'Ivoire, cette formation a pour objectif non seulement d'expliquer l'importance d'un système de management de la qualité, mais également de présenter le rôle d'un auditeur dans la conduite et le suivi d'un audit de système de management de qualité,



Photo : J.M.M
Une vue partielle des participants au séminaire de formation des responsables d'audit.

afin d'établir la conformité à la norme ISO 9001. Outre ces objectifs exposés par les organisateurs, ladite formation est aussi une occasion pour les apprenants d'acquérir les outils et les méthodes pour réaliser des audits pour des besoins internes ou externes de leurs

entreprises. Selon Léon Tiéfoue, consultant formateur certifié, cette formation est également une opportunité d'harmoniser les compétences des stagiaires, de leur permettre de devenir de plus en plus aptes à comprendre les besoins des clients et des usagers, afin de

mettre en place des mécanismes devant aboutir à un service de qualité. La qualité étant définie par Jacques Yao Konan comme « le fait de bien faire, et surtout, de bien faire ce que l'on sait faire », pour y arriver, « il faut former des personnes pour aider les entreprises à bien faire leur travail », a poursuivi l'expert ivoirien. Au terme de cette formation hier vendredi, la validation des connaissances des candidats a été sanctionnée par l'obtention d'un certificat reconnu au niveau international. Pour entériner les enseignements reçus, un test de contrôle a été soumis aux apprenants. Cet exercice sera corrigé par d'autres experts hors du Gabon. De nos jours, qu'il s'agisse des entreprises privées ou des administrations publiques, la satisfaction du client ou de l'utilisateur revêt de plus en plus

une importance capitale dans le fonctionnement des organisations et focalise l'attention des managers. Pour combler cette nécessité, il y a lieu de former des compétences certifiées, c'est-à-dire des personnes exercées à l'évaluation des systèmes de management de qualité, afin de s'assurer qu'elles offrent des services et des produits de qualité, tout en respectant les exigences normatives. Par le passé, pour bénéficier de cette formation, les candidats nationaux étaient contraints de se rendre à l'étranger, au Maroc ou en Tunisie, voire en Europe. C'est la deuxième fois que ladite formation est organisée par le cabinet Sigma business consulting à Libreville. Au terme de cet atelier, les auditeurs seront immédiatement capables de mettre en œuvre une démarche qualité, et d'en évaluer l'efficacité.

39e session annuelle du Conseil des ministres de l'OHADA

Assainir l'environnement juridique et judiciaire

Willy NDONG
Libreville/Gabon

YAMOOUSSOUKRO, la capitale ivoirienne, a récemment abrité la 39e session du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada). Le Gabon était représenté à cette réunion ministérielle par Faustin Mounguengui Nzigou, ambassadeur du Gabon en Côte d'Ivoire, et Ponce Jean-Dieu Békale Méyo, expert Ohada au ministère de l'Économie. Au cours de cette rencontre, le Conseil des ministres a pris connaissance du rapport

du Secrétaire permanent sur les activités et le fonctionnement des institutions de l'Ohada au cours du premier semestre 2015, et examiné les dossiers relatifs à la situation du personnel. Les activités normatives de l'institution ont occupé une bonne place au cours de ce conclave. Les points sur la révision de l'Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises et sur les nouvelles matières susceptibles d'être incluses dans l'orbite du droit Ohada; la préparation de la révision de l'Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage et demande d'autorisation du diagnostic de l'application de l'Acte uni-



Photo : DR
M. Bekalé Méyo (g) et l'ambassadeur du Gabon en Côte d'Ivoire, M. Mounguengui Nzigou, ont représenté notre pays à Yamoussoukro.

forme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution étaient, entre autres, les sujets abordés lors

des travaux du Conseil des ministres. L'application du droit Ohada dans les États membres a également été débattue, avec

une place de choix réservée au processus d'informatisation du registre du commerce et du crédit mobilier dans l'espace Ohada. A cette occasion, le prototype du logiciel de gestion des fichiers locaux et nationaux a été présenté au Conseil des ministres, avant sa finalisation et sa mise en service attendues dans les prochains mois. Pour sa part, le Conseil a instruit le Secrétaire permanent de préparer le projet de révision de l'acte uniforme révisé relatif au droit de l'arbitrage et celui relatif à la médiation commerciale. Concernant l'application du droit Ohada dans les États membres, le Conseil des ministres a exhorté les États à prendre des dispositions na-

tionales complémentaires sur certains aspects (montant du capital social minimum ses SARL, acte notarié ou sous seing privé lors de la constitution des sociétés...). L'informatisation du Registre du commerce et du crédit immobilier ont aussi été recommandés. Pour sa part, la Banque mondiale a insisté pour que l'Ohada s'autofinance pour réduire les parts contributives des États. Enfin, le Conseil a procédé à la nomination du personnel international, recruté sur appel à candidatures. A noter que notre compatriote Apollinaire Ondo Mvé avait été élu en qualité de juge à la Cour commune de justice et d'arbitrage.

Agroalimentaire

Nestlé déchantée en Afrique de l'Est et en Afrique centrale

AFP
Zurich/Suisse

Confronté à une croissance de ses ventes plus faible que prévue, le géant suisse Nestlé va réduire de 15 % ses effectifs en Afrique centrale et orientale. La faute à "une classe moyenne trop petite" ou à une stratégie inadaptée ?

« NOUS pensions que ce serait la prochaine Asie, mais nous avons réalisé que la classe moyenne ici dans la région est très petite et n'est pas vraiment en progression ». Interrogé par le Financial Times, Cornel Krummenacher, le patron de Nestlé dans la « région Afrique équatoriale » (EAR), n'y est pas allé par quatre chemins. Le Suisse, qui supervise depuis Nairobi les activités de Nestlé dans 21 pays d'Afrique

centrale et orientale, a avoué au quotidien britannique que la croissance des revenus du groupe dans cette région a été bien en deçà des prévisions. Nestlé, qui a investi près d'un milliard de dollars (environ 550 milliards de francs) en Afrique au cours de la dernière décennie et construit plusieurs usines dans la région, misait sur une croissance exceptionnelle de ses revenus qui devaient doubler tous les trois ans selon ses

prévisions. Las, les résultats attendus ne se sont pas matérialisés. Cette année, le géant agro-industriel suisse a fermé ses bureaux de représentation au Rwanda et en Ouganda et prévoit une coupe de 15 % dans ses effectifs (estimés à plus de 1 000 employés) dans la zone EAR. Selon Cornel Krummenacher, qui a pris ses fonctions en septembre 2014, ce serait « une chance » que Nestlé atteigne une crois-

sance de 10 % par an à moyen terme dans cette zone. Les déclarations du dirigeant de Nestlé vont à rebours de l'enthousiasme continu suscité par la bonne santé économique de l'Afrique et l'émergence d'une part croissante de la population disposant d'un substantiel pouvoir d'achat discrétionnaire. En dépit des divergences sur l'étendue réelle et l'évaluation du pouvoir d'achat de ces populations, les preuves de l'en-

gouement provoqué par l'émergence d'une classe moyenne en Afrique, sont multiples : qu'il s'agisse de l'installation d'une usine du brasseur néerlandais Heineken à Abidjan, du lancement par CFAO et Carrefour d'un vaste programme d'ouverture de supermarchés en Afrique subsaharienne, ou encore des prises de participation du géant français Danone dans Fan Milk et Brookside Dairy.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 19/06/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	19/06/2015	4761,22
		USD	1,1404	1USD =	575,199	1 USD	610,856	DOW JONES	19/06/2015	17935,74
		CAD	1,3867	1CAD =	473,035	1 CAD	497,526			
		JPY	139,9400	1JPY =	4,687	100 JPY	487,4342			
		GBP	0,7167	1GBP =	915,246	1 GBP	953,004			
		CHF	1,0461	1CHF =	627,050	100 CHF	65616,95			
		ZAR	14,0226	1ZAR =	46,779	100 ZAR	4864,40			
		MAD	10,9499	1MAD =	59,905	1MAD	62,29			
		CNY	7,0786	1CNY =	92,668	1CNY	95,45			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
19-juin. 64,25		

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 19/06/2015
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>